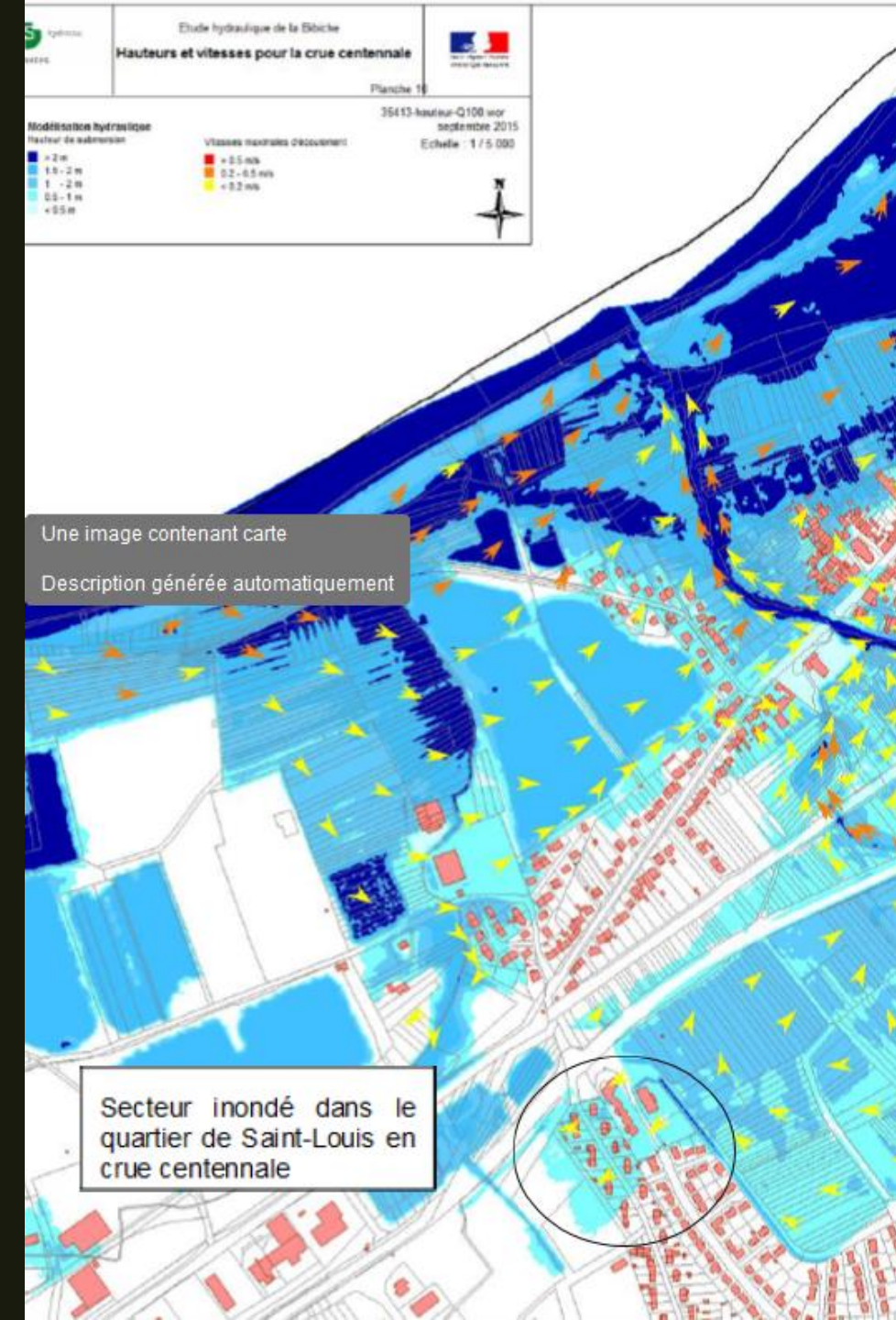
A thick black L-shaped frame surrounds the text. The top horizontal bar is on the left, the left vertical bar is on the left, and the bottom horizontal bar is on the right, with a short vertical bar on the right side.

AMENAGEMENT DE PROTECTION CONTRE LES CRUES

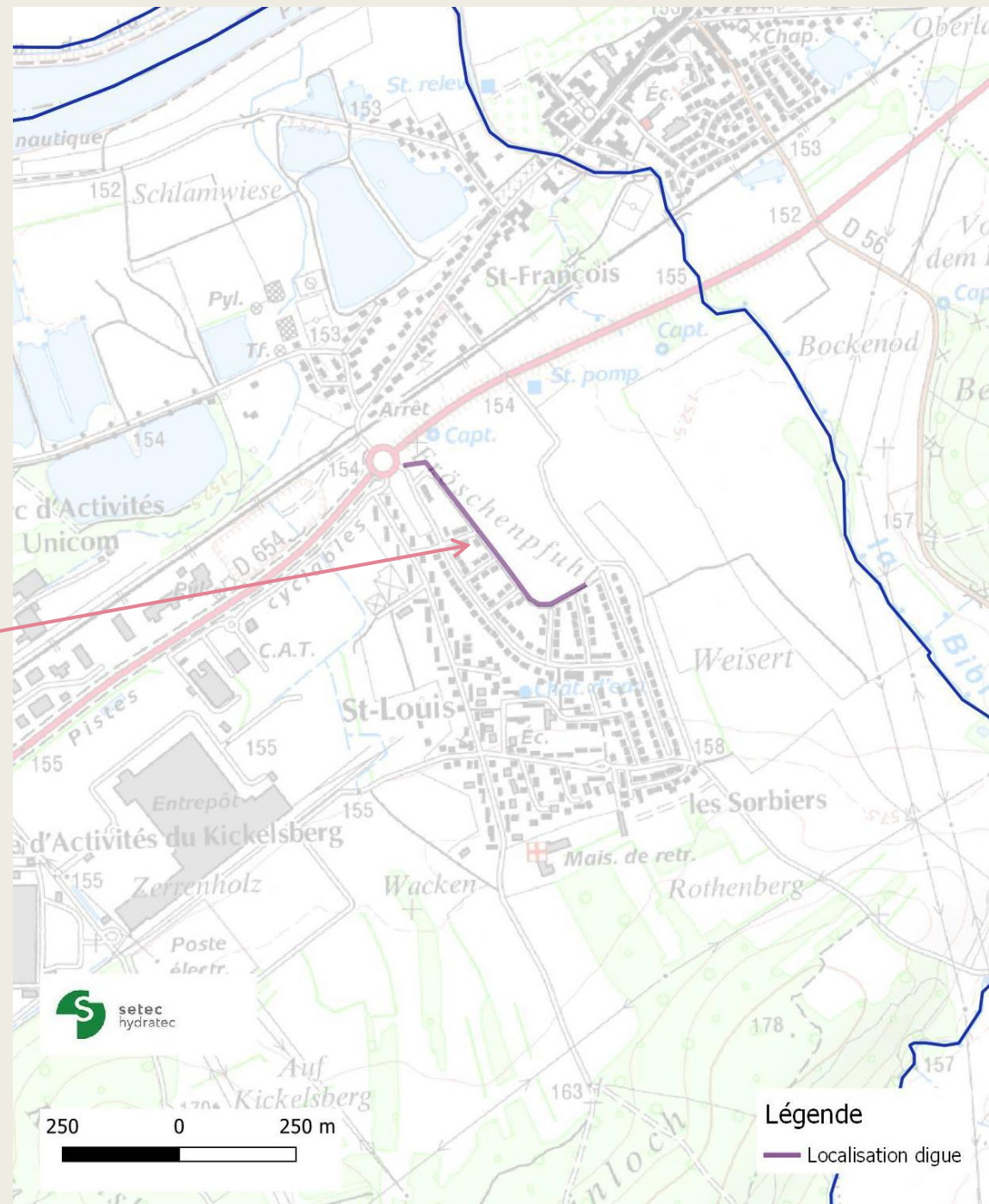
Quartier de Saint Louis à Basse-Ham

ZONES INONDABLES

Zone inondable en cas de crue centennale de la Bibiche concomitante avec une crue trentennale de la Moselle



LOCALISATION DE LA DIGUE DE PROTECTION



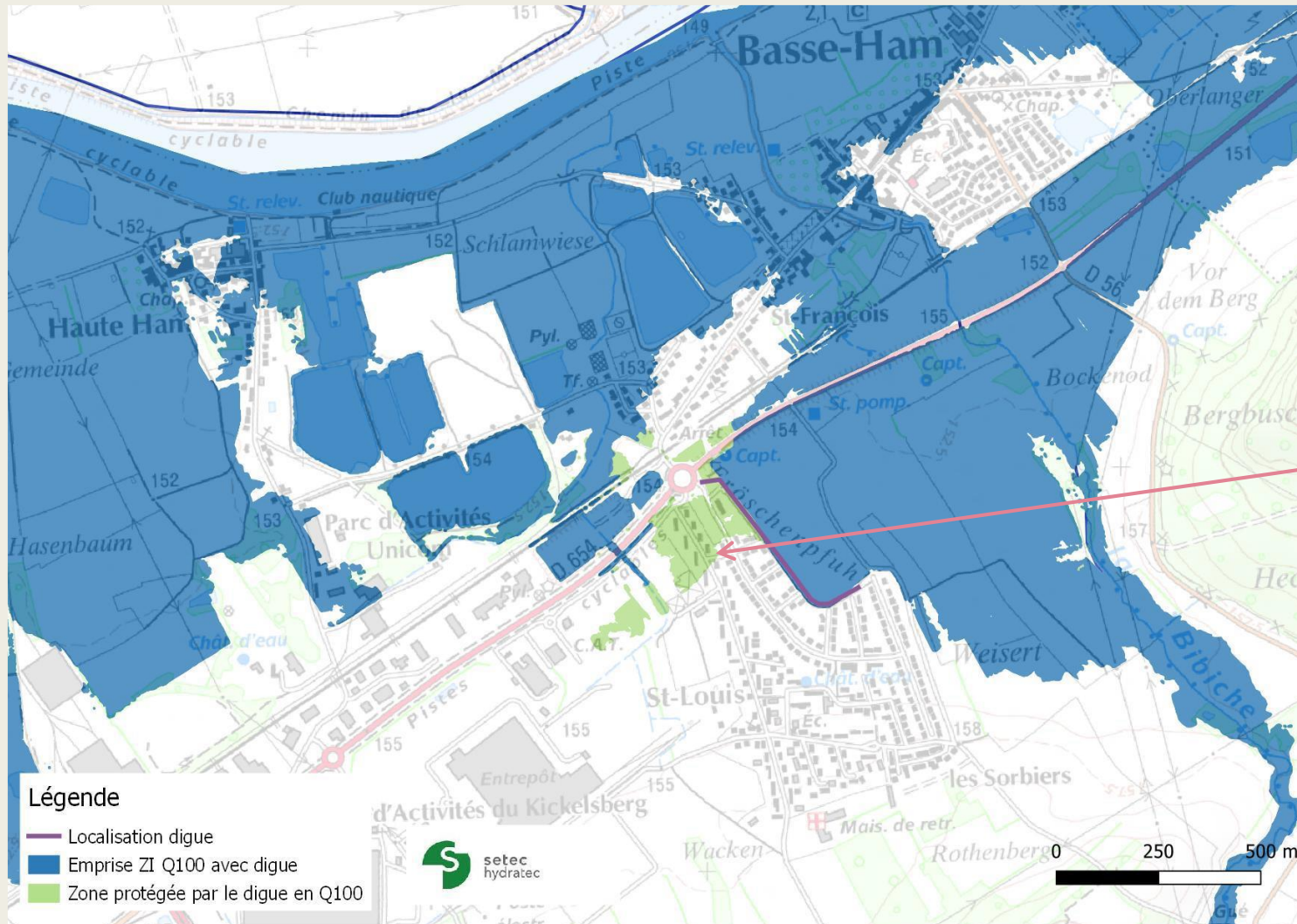
DIFFÉRENCE D'EMPRISE DE ZONE INONDABLE AVEC ET SANS LA DIGUE

Zone inondée en crue centennale de la Bibiche (concomitante avec une crue trentennale de la Moselle) :

Avec digue de protection du quartier de Saint-Louis (En bleu)

et

Sans digue de protection du quartier de Saint-Louis. (En vert)



ESTIMATION FINANCIERE

Digue du quartier Saint Louis à Basse-Ham				
Désignation	Quantité	Unités	P.U.	Montant
Installation de chantier	1	F	15,000.00 €	15,000.00 €
Terrassement à l'engin mécanique	550	m ³	15.00 €	8,250.00 €
Réalisation d'une longrine en béton armé, y compris fondation	420	m ³	500.00 €	210,000.00 €
Fourniture et pose d'une vanne murale DN400, y compris dispositif de manœuvre déporté	1	P	4,000.00 €	4,000.00 €
Fourniture et pose d'une passerelle d'accès	1	F	5,000.00 €	5,000.00 €
TOTAL HT				242,250.00 €

DOSSIER REGLEMENTAIRE

- Classement en système d'endiguement, qui passe par une procédure d'autorisation environnementale complète pour un ouvrage neuf.
- Le dossier d'autorisation environnementale comprend une étude de dangers spécifique pour ce système d'endiguement, présentant son niveau de protection, les enjeux protégés en zone protégée ainsi que les consignes de gestion et de surveillance de cet ouvrage.
- Dossier en cours d'instruction par les services de l'Etat.